

Titre du poste : ENSEIGNANT VIOLONCELLE / DIRECTION D'ENSEMBLE, MUSIQUE DE CHAMBRE H/F
Direction : CULTURE SPORT ET VIE ASSOCIATIVE
Service : CONSERVATOIRE à RAYONNEMENT COMMUNAL
Type de contrat : POSTE PERMANENT
Durée du contrat :
Temps de travail : 50 % - 10/20èmes
Poste à pourvoir à compter du : 01/09/2026

Date limite de dépôt de candidature : 25/04/2026
Date du jury de recrutement :
Filière : CULTURELLE
Catégorie : B
Grade : Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe
Cadre d'emploi : Assistant territorial d'enseignement artistique

Rejoindre la Ville de Saint-Egrève, c'est intégrer une collectivité territoriale dynamique, composée d'environ 500 agents, et riche de métiers diversifiés. C'est aussi travailler dans un cadre agréable, au sein d'une commune dotée de nombreuses infrastructures. La politique RH de la collectivité est sensible à l'accompagnement de ses agents, tout au long de leur parcours professionnel.

Contexte du poste/Descriptif du service :

Le Conservatoire à Rayonnement Communal "L'Unisson", à Saint-Egrève, recherche un enseignant violoncelle / pratiques collectives pour le 1er septembre 2026.

Il accueille 500 élèves. L'équipe enseignante est composée de 26 enseignants.

Recrutement par voie statutaire (fonctionnaire titulaire ou lauréat de concours). Possibilité de recrutement de contractuel sur la base de l'article L332-8 disposition 2 du CGFP.

Attributions principales :

- Enseignement de la musique, discipline violoncelle, en pédagogie individuelle ou collective et à travers les pratiques d'ensemble (ensemble violoncelles, ensemble cordes, musique de chambre, Orchestre école, parcours découverte...)
- Sensibilisation et formation à l'expression et la création artistique en direction d'un public diversifié, essentiellement à vocation amateur, jeunes, enfants, adolescents et adultes, élèves du conservatoire et enfants en temps scolaire ou périscolaire
- Promotion de la pratique musicale, de sa diffusion et de la création artistique.

Attributions secondaires ou ponctuelles :

- Suivi, évaluation et orientation des élèves, information du public et communication aux familles
- Conception et coordination de projets d'actions culturelles, de diffusion et création dans le cadre des activités du conservatoire dans la cité
- Concertation et coordination avec les autres enseignants, pour la promotion des pratiques d'ensemble et des répertoires ou langages spécifiques de l'instrument
- Suivi de l'intégration des élèves dans différentes pratiques d'ensemble et direction de l'ensemble « ensemble de violoncelles »
- Travaux de réflexion, d'organisation et d'innovation pédagogiques, l'enseignant doit être force de proposition en cohérence avec le projet d'établissement
- Organisation des emplois du temps et gestion des élèves dans le suivi avec le secrétariat
- Veille artistique et pédagogique, connaissance des textes de référence, des nouvelles formes de langages et de pratiques
- En lien avec l'administration, suivi du parc instrumental (prêt d'instrument, entretien) et de la documentation liée à son enseignement

Qualifications :

- Musicien(ne), artiste de haut niveau avec une solide formation pédagogique et instrumentale (DE / DNSPM)
- Formation en établissement d'enseignement supérieur de la musique, formation pédagogique et en direction d'ensemble

Compétences et qualités requises :

- Enseignant(e) maîtrisant différentes approches pédagogiques et modes de transmission : enseignement vers un public très diversifié, enfants, adolescents et adultes amateurs
- Ouverture sur un large répertoire, musiques du patrimoine, contemporaines et pratiques d'aujourd'hui – ouverture à l'improvisation, la création artistique
- Compétences pour arranger et éditer des partitions et diriger un ensemble composé d'instruments à cordes et d'élèves de niveaux divers
- Intérêt pour le travail en équipe, l'innovation et la conduite de projets
- Aisance relationnelle, bonne communication
- Capacités d'analyse et de réflexion

Conditions de travail et rémunération :

- Temps de travail : 50% - Enseignement sur 2 jours minimum dont le lundi et le mercredi – cours en soirée – concerts / projets parfois le week-end – respect du calendrier scolaire
- Disponibilité et investissement en dehors des heures de cours pour les réunions, rencontres, préparation de projets, l'évaluation des élèves, l'information des familles, les actions de diffusion, la formation

Rémunération statutaire + Régime Indemnitaire + 13ème mois + prime CIA annuelle (au prorata du temps de travail)

- Participation aux frais de transport en commun à hauteur de 80 % (plafond à 101,75 euros/mois), cumulable avec le plan mobilité incluant le versement de 300 euros pour 100 jours de trajets annuels effectués dans un mode de transport éligible (vélo, trottinette, covoiturage...)
- Restauration collective avec prise en charge à 50 % par la collectivité
- Possibilité d'adhésion au Comité des Œuvres Sociales (COS) – permettant de bénéficier de nombreux avantages (chèques vacances, etc...)
- Accompagnement dans la montée en compétences (formations)
- Participation à la complémentaire santé et à la prévoyance

Informations pour candidater :

Pour postuler, rendez-vous sur le site internet de la Ville de Saint-Egrève : <https://recrutement.saint-egreve.fr>. Vous devez impérativement vous créer un compte dans votre espace candidat.

Personne à contacter pour plus de renseignements sur le poste :

Solange BONVALOT : Directrice du CRC : solange.bonvalot@mairie-st-egreve.fr - 04 76 75 48 63

Candidatures jusqu'au 25 avril 2026. Jury de recrutement début mai 2026. Prise de poste au 1er septembre 2026